

Compte-rendu du Conseil d'école du RPI St Eloi/Joyeux/Faramans

Date : le 21/10/2021

Heure de début : 18h00

Ordre du jour :

- Présentation des membres du conseil d'école
- Point sur les dispositions sanitaires
- Vote de la réunion des conseils d'école
- Vote du règlement du RPI
- Point sur les effectifs
- Rased
- Sorties et projets
- Bilan des travaux d'été
- Questions des parents

Leslie Rajon, directrice de l'école de Joyeux, préside le conseil d'école.

1- Présentation des membres du conseil d'école

Tour de table

2- Point sur les dispositions sanitaires

Le département de l'Ain fait désormais partie de la liste des nouveaux départements concernés par le passage au niveau 1 du protocole sanitaire.

Depuis le lundi 18 octobre 2021, le port du masque n'est désormais plus obligatoire pour les élèves des écoles élémentaires dans les espaces clos.

Le passage au niveau 1 implique également que la limitation du brassage entre groupe d'élèves n'est plus obligatoire. Seuls, les enseignants gardent le masque en classe.

Cependant l'arrêté préfectoral portant sur l'obligation du port du masque pour les personnes de plus de 11 ans aux abords des établissements scolaires demeure jusqu'au 15 novembre 2021.

La prudence reste de mise et l'application des gestes barrières devra être observée avec attention.

3- Vote de la réunion des conseils d'école

Tenue des Conseils d'écoles en commun pour les 3 écoles du RPI pour l'année 2021-2022.

→ voté à l'unanimité

Le courrier de demande de tenue de Conseil unique sera envoyé à Mme la Directrice Académique.

4- Vote du règlement du RPI

Pas de changement pas rapport à l'année dernière. Il reste consultable dans chaque école.

→ voté à l'unanimité.

5- Point sur les effectifs

180 enfants contre 168 en 2020-2021.

St Eloi : 2 classes □ 55 enfants

Petits / moyens avec Marie Barthoulot: $16+12=28$

Petits/ moyens avec Olivia Guichard et Jamie-Lee Farjat : $15+12=27$

Joyeux : 2 classes □ 48 enfants

GS/CP avec Leslie Rajon et Cécile Mondelain : $16+8=24$

CP/CE1 avec Raphaël Béal : $12+12=24$

Faramans : 3 classes □ 77 enfants

CE2 avec Laurent Almodovar : 25

CE2 / CM1 avec Elodie Ballet : $6+18=24$

CM2 avec Martin Gandon : 28

Soit 25,7 élèves/classe.

Par commune, la répartition est la suivante :

Faramans : 93 enfants

St Eloi : 67 enfants

Joyeux : 20 enfants

Pour la prévision des effectifs de la rentrée 2022, il faudra penser à envoyer à Mme Barthoulot la liste des naissances 2019 : nom, prénom et date de naissance.

6- Rased (Réseau d'aides Spécialisées aux élèves en difficulté)

Le Rased de Meximieux est constitué de 3 membres : une psychologue scolaire, une maîtresse E qui s'occupe des problèmes propres aux apprentissages scolaires et une maîtresse G qui travaille sur le « métier d'élève ».

Il est intervenu cette année sur les écoles de Joyeux et Faramans.

A Joyeux, Mme Robin la maîtresse E est intervenue 7 demi-journées pour l'aide à la passation des évaluations de CP/CE1 et travailler en classe en petits groupes ou en individuel.

A Faramans, réalisation de Bilans par la psychologue scolaire pour les orientations 6^{ème}.

Le Rased remercie les mairies pour les subventions versées.

6- Sorties et projets

St Eloi :

- Ecole dehors : une matinée par semaine, toute l'année, quelque soit le temps : différentes thématiques comme les papillons, confection d'un herbier, les graines, les couleurs de l'automne, construction de cabane.... Terrain mis à disposition par M. Lassus. Implication de la mairie pour le terrain et l'aménagement de l'école, casiers, porte-bottes...
- Sortie cinéma à Noël et cadeau de Noël : un livre par enfant. Merci au sou des écoles. *Ceci est une surprise, merci de ne pas en parler aux enfants.*
- Sortie au parc de Miribel Jonage pour une animation sur l'eau.

Joyeux :

-travail avec l'association l'Atelier FICA basé à Meximieux. (Association réunissant les habitants du canton de Meximieux visant à développer des actions dans une démarche écologique, solidaire et conviviale)

Premier atelier ce lundi 18 octobre : intervention en classe pour les 2 classes autour des cinq sens et de l'eau. Un atelier sur l'écoute de différents sons réalisés avec de l'eau, atelier du toucher sur les différents états de l'eau (réalisation de vapeur à l'aide d'une bouilloire), atelier sur le goût, atelier sur l'odorat, la vue.

-demande d'animations acceptée auprès du syndicat des rivières Dombes Chalaronne Bords de Saône pour un travail sur la découverte des petites bêtes des étangs. Les enfants bénéficieront de 2 animations (une en intérieur et une en extérieur)

Animations intégralement financées par le syndicat.

-piscine : le cycle débutera le vendredi 10 décembre pour 10 séances jusqu'au 11 mars au centre aquatique de St Vulbas. Plusieurs nouveaux parents ont ou vont passer l'agrément. Le cycle est financé par le Sou Commun et le bus par le conseil départemental.

-sortie cinéma à Noël

-croisière fluviale en fin d'année (lieu à définir)

Faramans :

- Trois animations Watty à l'école prévues sur les économies d'eau pour les classes de CE2-CM1 et CM2.

- Participation au concours la semaine de l'écriture avec rédaction individuelle sur le thème du voyage.

- Jardin : récolte des courges pour recettes avec les élèves.

- Sortie vélo (avec ou sans nuitée : à définir) en fin d'année.

-Sortie cinéma à Meximieux

-Animation sur l'eau en cours de réflexion avec le SR3C

Projets collectifs sur le RPI :

-Course solidaire pour une association en rapport avec l'eau

-Journal scolaire au cours du premier trimestre de l'année civile

-Randonnée collective

-Kermesse + exposition en fin d'année si la situation sanitaire le permet.

Les enseignants remercient les Sou des écoles pour le financement des différentes activités.

Les enseignants demandent si les mairies renouvellent le financement d'un bus par école ?

7- Bilan des travaux d'été

Faramans

Point sur l'avancement du projet d'extension de l'école de Faramans.

La mairie indique que les travaux vont débuter en début d'année civile pour une durée de 9 mois.

La chaudière au fioul a été remplacée.

Les serrures de la classe de Mr Almodovar ont été changées. Mr Gandon aimerait avoir un double des clés de l'école pour remplacer celles fournies à Mr Almodovar et ainsi pouvoir palier à tout imprévu. Les 13 ordinateurs et le serveur NAS, prévus dans le cadre de l'école numérique rurale, ont été installés mais le réseau wifi ne supporte pas l'accès de tous les ordinateurs. La nouvelle classe a été équipée par un prêt de bureau de Joyeux et par le financement de la mairie de Faramans.

Joyeux : merci à la mairie pour l'achat de petites tables et chaises pour palier à l'accueil des élèves de GS à Joyeux. Des meubles de rangement supplémentaires ont également été commandé cet été mais il y a un retard de livraison.

Remplacement du vidéoprojecteur de la classe de Mme Rajon.

St Eloi : les toilettes de la classe de Marie ont été réparées et il y a un wc supplémentaire. Le problème de la bête dans les combles est pris en charge. Mme Barthoulot demande un pass pour sa classe.

8-Questions de parents

- *"Pourriez-vous nous informer un peu en avance des cycles EPS lorsqu'il y a du matériel à fournir pour qu'on puisse s'organiser ?"*
- ➔ Le cycle pétanque a démarré dès la première semaine. Il n'y a pas eu de pression faite aux enfants s'il n'avait pas leur matériel, un système de prêt a été mis en place pour les premières séances.
- *" Serait-il possible d'organiser les réunions de rentrée à des dates différentes svp (pour les fratries) ?"*
- ➔ Les enseignants prennent note. Comme chaque année nous essayons de faire au mieux.
- *"Bonjour, je reprends 1 question de l'an passée, dont l'évaluation du nombre de familles ainsi que le budget, devaient être évalués :*

Serait-il envisageable de créer un temps de garderie périscolaire sur la commune de Joyeux à partir de 16h15 (fin de classe) pour les élèves scolarisés à Joyeux et notamment pour les enfants de Joyeux (ayant classe à St Eloi et à Faramans) et qui reviendraient avec le bus ? Cela éviterait aux enfants scolarisés à Joyeux et habitants la commune de Joyeux de devoir prendre le car jusqu'à St Eloi (pour revenir le soir sur Joyeux...)."

- ➔ La mairie de Joyeux indique que cela n'a pas été mis au budget pour cette année. De plus cela représenterait un budget trop important pour le peu d'enfants concernés pour l'instant.

-A la demande de la mairie de Faramans une question concernant la cantine n'a pas été traitée lors du conseil d'école. La mairie invite la famille concernée à se rapprocher d'elle pour en discuter.

-Mr le Maire de St Eloi informe d'un problème de sécurité au moment des cars. Un courrier va être distribué aux parents des enfants habitant St Eloi.

Les directeurs rappellent que les parents sont invités à se rapprocher des enseignants ou des mairies pour régler des petits problèmes du quotidien.

Séance levée à 19h30

Date du prochain conseil d'école : jeudi 10 février à 18h à Faramans.